

Audiences communautaires de la CVR

En préparation à l'Événement national l'Atlantique qui aura lieu au World Trade and Convention Centre à Halifax du 26 au 29 octobre prochain, la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) organisera six audiences dans les collectivités des provinces de l'Atlantique.

Ces audiences fourniront aux survivants des pensionnats indiens la chance de partager les expériences uniques des enfants ayant fréquenté ces écoles avec la Commission ainsi qu'avec le reste du Canada.

Le but des audiences dans les collectivités de l'Atlantique est d'informer le public en ce qui concerne le travail de la Commission et le processus de collecte de témoignages, mais aussi d'offrir aux survivants un moment pour réfléchir à leurs expériences et à les partager avec les autres en préparation au troisième événement national organisé par la CVR.

Il s'agit aussi d'une occasion pour tous les habitants des provinces de l'Atlantique, qu'ils soient autochtones ou non, d'en apprendre plus sur l'héritage du régime des pensionnats indiens et d'en être témoin.

Qu'est-ce qu'une audience communautaire?

Une audience communautaire est :

- Une occasion de partager votre expérience de façon publique avec les commissaires de la CVR ou lors d'une séance de collecte de témoignage privée;
- Un forum où les chefs des collectivités peuvent représenter leur communauté et partager son histoire;
- Un endroit sûr pour écouter et partager les expériences des autres;
- Un endroit sûr pour en apprendre plus sur l'héritage et les conséquences des pensionnats indiens;
- Une occasion de servir de témoin pour cet événement important.

Les audiences communautaires ne font pas partie du processus de réclamations dans le cadre du PEI.

Comment puis-je participer?

Les personnes désirant partager leur expérience devraient arriver le matin même de l'événement et réserver un temps de parole. Ces personnes peuvent choisir de livrer leur témoignage de façon publique ou privée.

Partagez votre vérité

Témoignages privés – Il s'agit d'une occasion de partager votre expérience en toute confiance. Il n'y aura que deux personnes avec vous dans la salle : une responsable du soutien en matière de santé et une autre qui s'occupera de recueillir votre témoignage.

Votre témoignage sera enregistré sous format audio ou vidéo, selon votre préférence. Il n'y a aucune limite de temps pour ces séances. Cependant, nous recommandons qu'elles ne durent pas plus d'une heure et demie chacune.

Témoignages publics – Il s'agit d'une occasion de partager votre expérience avec les commissionnaires de la CRV dans le cadre du forum principal de l'événement.

Les survivants, les survivants intergénérationnels, leur famille, le personnel des pensionnats indiens, mais aussi les autres personnes intéressées sont tous encouragés à donner une présentation au cours de ces audiences.

Le temps dont vous disposerez pour donner votre présentation sera limité en fonction du nombre de personnes désirant livrer leur témoignage. La durée de temps allouée à chaque présentation équivaut habituellement à moins de 15 minutes. Votre témoignage sera enregistré sous format audio et vidéo. Des personnes responsables du soutien en matière de santé seront présentes.

Les personnes désirant livrer un témoignage peuvent amener des photos, des documents ou d'autres objets avec eux s'ils le veulent.

Témoins

Le grand public est invité à observer les présentations et à servir de témoins.

Le rôle du témoin est d'observer et de justifier la pertinence de l'événement. Le fait de servir de témoin aux histoires des survivants des pensionnats indiens suscitant la réflexion aide à valider l'expérience de ces survivants. On demande ensuite aux témoins de se souvenir des histoires qu'ils viennent d'entendre et, de façon plus importante encore, de les partager avec leur propre collectivité une fois qu'ils sont rentrés chez eux.

Médias

Les médias sont invités à assister aux témoignages publics et aux séances de partage des commissionnaires. Les journalistes ont le droit d'effectuer des enregistrements audio, de prendre des photographies (sans flash) ou de filmer les témoignages à moins d'une indication contraire de la part de l'animateur des séances de partage. On demande aux médias de s'identifier auprès des organisateurs lors de leur arrivée. Un document protocolaire leur sera alors remis.

Services de soutien en matière de santé

Les personnes responsables du soutien en matière de santé jouent un rôle important au cours du processus d'audience et participent à tous les événements de la CRV. Elles fournissent un soutien affectif et sont aux soins des témoins et des personnes désirant partager leur expérience. Ce soutien est disponible avant, pendant et après les audiences.

Trois types de personnes responsables du soutien en matière de santé sont présentes :

- Des thérapeutes professionnels
- Des travailleurs de la santé communautaire (Résolution)
- Des personnes s'occupant des services de soutien culturel

Les services de soutien en matière de santé sont là pour s'assurer que vous bénéficiez de tout le soutien dont vous avez besoin pour partager votre expérience.

Horaire des audiences communautaires dans les provinces de l'Atlantique

Fredericton, N.-B.

Lieu : Government House; 51, Woodstock Road

Date : 8 septembre

Heure : De 9 h à 18 h

Goose Bay, T.N.-L.

Lieu : Mapping the Way Building

Date : 20 septembre

Heure : De 9 h à 18 h

Hopedale, T.N.-L.

Lieu : Department of Health and Social Services Centre

Date : 22 septembre

Date : 23 septembre

Heure : 9 h à 18 h

Heure : 9 h à midi

Charlottetown, Î.-P.-É.

Lieu : Rodd Charlottetown; 75, rue Kent

Date : 4 octobre

Heure : 9 h à 18 h

Indian Brook, N.-É.

Lieu : Indian Brook Community Hall

Date : 12 octobre

Heure : 9 h à 18 h

Eskasoni, N.-É.

Lieu : À confirmer

Date : 14 octobre

Heure : 9 h à 18 h

Les audiences de la CRV et les événements nationaux sont gratuits et ouverts à tous.

Pour plus de renseignements, visitez le trc.ca ou téléphonez-nous au

1-888-872-5554 (1-888-TRC-5554)